



## Economie sociale et solidaire et L'autonomisation des femmes : revue de littérature

Samia Fellah<sup>1</sup>, Fatima Charef<sup>2</sup>, Youness Moussa Faras<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Doctorante à la Faculté D'Economie et Gestion, Kénitra, laboratoire LESEPP

<sup>2</sup> Professeur chercheur à la Faculté d'Economie et de Gestion, Kénitra, laboratoire LESEPP

<sup>3</sup> Doctorant à la Faculté D'Economie et Gestion, Kénitra, laboratoire LESEPP

**Résumé:** À travers cet article, nous avons essayé de voir comment l'économie sociale renforce l'autonomisation des femmes et les principaux facteurs sous-jacents responsables de l'autonomisation des femmes, et dans le contexte de l'Economie sociale et solidaire nous tentons d'analyser également les programmes et les politiques publiques concernant l'autonomisation socio-économique des femmes au Maroc. Par une revue exploratoire théorique de la littérature, ce papier tente de répondre à la principale question suivante : comment l'économie sociale renforce l'autonomisation des femmes au Maroc à travers les politiques publiques ?

Les résultats de notre étude montrent qu'il y a un ensemble d'indicateurs susceptibles de contribuer à l'autonomisation des femmes à savoir l'éducation, l'accès au crédit, à la terre, aux moyens de subsistance et aux perspectives professionnelles. Le Maroc a adopté plusieurs visions stratégiques internationales de développement pour renforcer l'émancipation des femmes dans tous les secteurs. En revanche, ces mesures prises par les autorités publiques restent plus au moins insuffisantes.

**Mots-clés :** Economie sociale et solidaire ; autonomisation des femmes ; politiques publiques.

**Digital Object Identifier (DOI):** <https://doi.org/10.5281/zenodo.11991259>

**Published in:** Volume 3 Issue 3



This work is licensed under a [Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/).

## **1 Introduction**

Suite à la crise économique, à l'exclusion sociale, au chômage à la pauvreté, et recrudescence des questionnements religieux, culturels et éthiques et face à l'incapacité de l'économie à répondre aux besoins d'une population exclue et plus précisément les femmes du système économique classique, En 1980, l'émergence de l'économie sociale et solidaire représente un modèle alternatif conçu pour surmonter les limitations de l'économie capitaliste. et de répondre aux besoins non couverts, ni par l'Etat ni par le marché.

Ce terme a plusieurs appellations qui varient Selon le contexte culturel et économique dans lequel celle-ci est apparu. Comme le « Non-profit sector » aux Etat Unis ou « Non-Profit Organizations » (Lester & Helmut, 1997). D'autres utilisent l'expression "troisième secteur", tandis qu'en Europe, on fait référence à l'économie sociale, qui englobe trois types d'entreprises : les associations, les mutuelles, et les coopératives(Defourny & Mertens, 1999) .

De plus, la marginalisation l'absence de visibilité et le manque de reconnaissance de la participation des femmes dans la société suscitent des interrogations sur leur rôle dans l'économie solidaire., qui représentent en réalité la moitié de la population mondiale, quel serait le destin ultime du monde si cette moitié de la population mondiale Souffre de discriminations sociales, familiales, économiques, etc. ? Malgré de nombreuses avancées dans l'autonomisation des femmes, la discrimination et les inégalités entre sexes persistent dans des régions du monde et qui sont de plus en plus importantes dans nos sociétés.

Pour cela, Nous tenterons dans ce papier d'expliquer pourquoi l'Economie sociale et solidaire occupe une place assez importante dans notre société et plus spécifiquement son rôle dans l'autonomisation des femmes.

À cette fin nous proposerons de préciser le concept d'économie sociale et de dresser le processus historique de construction de l'ESS, afin de saisir l'économie sociale dans toute son épaisseur.

Nous examinerons aussi les principaux facteurs sous-jacents responsables de l'autonomisation des femmes explorés par des études antérieures. Et nous tentons de voir comment l'économie sociale renforce l'autonomisation des femmes au Maroc à travers les politiques publiques ? Pour y parvenir, un examen des études internationales est effectué, suivi par des études au niveau national.

Ainsi, le présent article est subdivisé en quatre parties. La première entrepris une revue de la littérature de l'autonomisation des femmes et son lien avec l'économie sociale et solidaire. La seconde identifie les principaux facteurs sous-jacents responsables de l'autonomisation des femmes, La troisième décrit la situation des femmes au Maroc en analysant les politiques publiques liées à l'autonomisation socio-économique des femmes.la quatrième partie sera consacrée à l'analyse et discussion.

## **2 Revue de la littérature**

### **2.1 L'économie sociale et solidaire et l'autonomisation des femmes : quel lien ?**

#### **2.1.1 L'origine de l'économie sociale et solidaire**

L'apparition de l'économie sociale correspond à l'émergence progressive, au fil des siècles, de la liberté d'association comme les sociétés et les caisses d'entraide qui existaient depuis longtemps dans l'Égypte des pharaons (Defourny & Develter, 1999). Et les « confréries religieuses » aux Grecs pour assurer un enterrement et organiser les obsèques. Tandis que les Romains formaient des guildes d'artisans et des sodalitia et Après la chute de l'Empire romain, les sociétés monastiques seront le sanctuaire de l'associationnisme primitif et des arts, sciences et autres coutumes de toute l'Europe (Defourny & Develter, 1999). Ces diverses formes et systèmes conjoints sont souvent contrôlés et supervisés par ceux qui détiennent le pouvoir. En Europe par exemple, un organisme bénévole ne peut exister en dehors de la juridiction des pouvoirs ecclésiastiques, étatiques ou institutionnels que s'il a une forme spécifique avec des règles strictes d'admission et de fonctionnement. Cependant, de nombreuses formes d'associations ont survécu ou sont nées en marge de ce monopole corporatif aux structures rigides et hiérarchiques comme la franc-maçonnerie qui était très actif, avec de nombreuses sociétés secrètes contribuant à la diffusion des nouvelles idées adoptées par la Révolution française de 1789 (Defourny & Develter). Dans le même temps, les autorités tentent constamment de les réprimer, de leur faire obéir ou de les interdire.

Depuis le XIXe siècle, en Europe, la solidarité est considérée comme un principe de protection capable de limiter les effets néfastes de l'expansion de l'économie de marché. Outre sa signification philanthropique, une autre méthode de solidarité est la pratique de l'entraide et de l'auto-organisation (Laville J.-L. , 2023). Parmi eux, les liens sociaux volontaires sont propres aux citoyens modernes, c'est-à-dire le respect des principes de liberté et d'égalité et la réalisation du principe de fraternité dans des actions concrètes.

L'origine anglo-saxonne du terme "entrepreneuriat social" remonte à la notion de "social entrepreneurship", introduite en 1993 par la Harvard Business School à travers son initiative Social Enterprise Initiative (Allemand, 2010). Cette idée s'est ensuite répandue grâce à des écoles de commerce et des fondations telles qu'Ashoka, qui cherche à persuader des entrepreneurs fortunés d'investir dans un "capital-risque philanthropique" pour soutenir des entrepreneurs sociaux visionnaires. En 2002, le gouvernement de Tony Blair a établi une Social Enterprise Coalition (SEC) pour encourager ce type d'entreprise. En France, cette notion s'est principalement diffusée à travers les écoles de commerce et les fondations. L'entrepreneuriat social est ainsi caractérisé comme une initiative privée axée sur le bien commun, où l'objectif social est au moins aussi prioritaire, voire plus, que l'objectif économique. (Allemand, 2010).

### **2.1.2 Approche et pluralisme idéologique de l'économie sociale et solidaire.**

L'économie sociale et solidaire peut porter plusieurs noms, selon le cadre légal et fiscal et l'environnement socio-politique local en vigueur on peut donc distinguer entre des courants qui sont respectivement nord-américaines et européennes. Pour les courants nord-américains (Laville J. L., 2016) ont souligné l'importance de faire appel à des ressources commerciales.

afin que les associations à but non lucratif arrivent à réaliser leurs missions sociales alors que le second courant met l'accent sur le rôle que divers types d'entreprises, qu'elles poursuivent ou non des buts lucratifs, peuvent jouer pour contribuer à un objectif social. (Salamon, 2012) et par conséquent ces courants préconisent que tous les acteurs quel que soit son statut juridique ou sa mission (les entreprises dites classiques, la société civile, les entreprises sociales) sont considérés comme complémentaires.

En revanche Les courants européenne se reposent sur la gestion démocratique, et considère les entreprises sociales comme des partenaires légitimes des politiques publiques (Lévesque & Mendell, 2016).

Globalement, ces approches considèrent l'entreprise sociale comme une entité privée. Cependant, il est crucial de noter que l'entreprise sociale se situe à la croisée des sphères privée et publique.

Dans la plupart des pays occidentaux l'économie sociale et solidaire regroupe quatre générations d'entreprises et d'associations :

- La première période est entre 1850-1890 (Defourny & Develter), elle est marquée par la naissance de la régulation concurrentielle par exemple des coopératives de production de travaille, des sociétés de secours mutuels. Ces initiatives ont été prises par des travailleurs désireux de faire face aux dangers d'accidents, de maladies et de mort, qui ont refusé de rejoindre les rangs croissants du prolétariat et qui visent à renforcer le tissu social face aux pressions exercées par la transition au capitalisme et l'urbanisation.
- La deuxième période 1890-1930 (Tremblay & Thomas, 2023) est caractérisée par la naissance des coopératives d'épargne et de crédit aux coopératives agricoles et La grande crise des années 1873-1895.
- La troisième est 1929-1932 (Lévesque & Mendell, 2016) : caractérisée par l'intervention de l'État à partir des politiques économiques et sociales pour faire face à une crise réglementaire concurrentielle.
- La quatrième période 1980-2007. Cette période est ensuite marquée par une remise en question de ce modèle au profit de ce que les auteurs définissent comme une "économie sociale plurielle". Les bouleversements actuels de l'économie mondiale devraient, selon (Lévesque & Mendell, 2016) entraîner une "nouvelle vague d'innovations au sein de l'économie sociale", ce qui pose d'importants défis aux entreprises et organisations qui s'inscrivent dans cette dynamique.

## 2.2 Littératures sur l'autonomisation des femmes

La conceptualisation de l'autonomisation provient de la contribution des spécialistes de la psychologie communautaire et les activistes politiques des années 80 (Bolton & Brookings, 1996) . En revanche il est très difficile de trouver une définition qui englobe tous les aspects du phénomène, chaque définition essaie de mettre l'accent sur certains éléments clés.

Dans une étude menée au Népal par (Acharya & Bennett, 1983), l'autonomisation des femmes est analysée sur la base de deux dimensions à savoir : le travail sur le marché et le travail familial non rémunéré comme variables indépendantes de l'étude.

Ces chercheurs ont trouvé que l'intégration des femmes dans l'économie de marché a un impact positif à la prise de décision domestique et sur leur influence dans l'allocation des ressources.

Deux études ont été menée au Bangladesh : La première est par (Ackerly, 1995), qui a étudié la participation aux prêts et l'autonomisation des femmes , les dimensions de l'autonomisation étaient les connaissances comptables, la capacité à fournir des informations sur le coût des intrants, le domaine des produits et la rentabilité de l'activité financée par le prêt, en étudiant les

facteurs, les caractéristiques du prêt et l'implication des femmes dans les activités de marché financées par les prêts. Ils sont arrivés à la conclusion que les femmes acquièrent des connaissances et de l'autonomie grâce à l'accès au marché, mais cet accès est rarement disponible pour les femmes du Bangladesh. La deuxième est réalisée par (M.Hashemi, Schuler, & Sidney, 1996), qui mettent en lumière le critère d'autonomisation dans les sphères du ménage et de la communauté en prenant la participation au microcrédit et la contribution des femmes au foyer comme variables indépendantes de l'étude. Les résultats montrent que le microcrédit renforce l'autonomie des femmes en leur donnant une plus grande valeur économique et en les rendant indépendantes. Leurs conclusions montrent que le microcrédit renforce l'autonomie des femmes en leur donnant une plus grande valeur économique dans leur vie.

(Mayoux, 2001) a étudié l'autonomisation des femmes au Cameroun. Les variables indépendantes utilisées dans l'étude sont la participation au microcrédit et le capital social, c'est-à-dire les réseaux de voisinage et de marché. Ils ont découvert que les femmes pauvres bénéficient de l'utilisation des formes actuelles de capital social pour canaliser les limites du microcrédit.

(Sridevi, 2005) a étudié les femmes enseignantes de troisième cycle (PGT) à Chennai, en Inde. L'étude porte sur les variables étudiées sont, l'âge, la différence d'éducation avec le conjoint, l'éducation, le temps consacré aux tâches ménagères, la différence d'âge du conjoint, la liberté de mouvement, le nombre d'enfants, le contrôle du salaire personnel et le soutien du foyer familial. L'étude montre que plus l'âge est élevé, plus les chances d'autonomisation sont réduites et que lorsque les maris ont le même niveau d'éducation, l'autonomisation augmente. Selon les chercheurs Il ne suffit pas de rendre les femmes économiquement indépendantes, il faut aussi qu'elles changent la perception qu'elles ont d'elles-mêmes. En outre, la société devrait comprendre les capacités et la contribution des femmes dans le processus de développement.

(Towfiqua & all, 2011) Ont étudié les femmes bangladaises en se basant sur trois dimensions de l'autonomisation domestique, à savoir le rôle du pouvoir de décision économique, le rôle du pouvoir de décision au sein du foyer et la liberté physique de mouvement. L'étude vise à définir la relation entre l'autonomisation et les aspects sociaux tels que l'âge au moment du mariage et la différence d'âge entre les conjoints, etc. L'étude a révélé Le niveau d'autonomisation des femmes dans la prise de décision économique au sein du foyer est satisfaisant. Et que les femmes urbaines sont plus autonomes que les femmes rurales, mais aussi celles les plus âgées ont plus d'indépendance que les jeunes du fait de leurs expériences. Les femmes elles-mêmes pensent que l'autonomie est une mauvaise chose et parfois, les membres masculins ont honte si une famille est dirigée par des femmes.

L'apparition du terme "autonomisation des femmes" dans le monde arabe est le résultat de plusieurs débats et forums qui traitent les questions de la femme et cela a été clairement démontré lors (Marius, 2019)

Ainsi, des réformes juridiques ont été menées par les organisations de défense des femmes au Moyen Orient et en Afrique du Nord pour offrir aux femmes plus d'opportunités d'emploi une plus grande participation à la vie politique afin d'être autonome. Plusieurs avancées ont vu le jour

grâce à l'action collective des femmes d'une part et à l'action gouvernementale d'autre part (Moghadam, 2007).

Dans le Sultanat d'Oman, une étude a été réalisée par (Al-Lamky, 2007) cette étude vise à examiner les problèmes rencontrés par les femmes qui travaillent à Oman en essayant de comprendre leurs motivations, leurs perceptions, leurs aspirations concernant les questions de défi et d'égalité des chances au travail. L'étude a également mis en évidence les obstacles qui entravent la carrière et l'intégration professionnelle des femmes et a proposé des méthodes pour faire face à ces contraintes. L'objectif ultime de l'étude était de faciliter l'incorporation d'une minorité croissante et compétente dans les secteurs productifs de l'économie. Cette étude souligne que la compréhension des problèmes est la première étape de l'élaboration de programmes et de politiques qui garantiront l'égalité, l'utilisation efficace des talents humains limités disponibles et la création d'une main-d'œuvre plus productive, engagée et satisfaite, indépendamment des différences entre les sexes.

Une autre étude réalisée au sultanat d'Oman par (Varghese, 2011) sur l'autonomisation des femmes. L'objectif principal de l'étude est d'examiner l'autonomisation des femmes à Oman. Les dimensions étudiées sont l'autonomisation économique, l'autonomisation des ménages et l'autonomisation sociale. Les résultats indiquent que les femmes d'Oman sont autonomes mais que leur intérêt pour la domesticité affecte leur autonomisation. En fait, le 'pouvoir social' joue un rôle significatif dans la génération/le maintien de l'autonomie des femmes

Au Maroc, Une étude menée par (Ahnach & Rachidi, 2020) examine la contribution de l'économie sociale et solidaire, à travers les coopératives de femmes, à l'autonomisation des femmes. Cette recherche révèle que l'intégration des femmes dans le travail coopératif ne leur permet pas encore de se libérer totalement de leur situation de vulnérabilité. De plus, le niveau d'autonomisation varie d'une femme à l'autre en fonction de leurs priorités individuelles et de leur personnalité. Cela explique pourquoi certaines femmes deviennent de plus en plus autonomes.

Une autre étude menée par (Erguibi & Sadik, 2021) leurs études à relever que la participation des femmes rurales à une coopérative contribue à l'amélioration de leur autonomisation à travers trois niveaux :

Au niveau économique ils ont trouvé que grâce à la participation des femmes aux coopératives leurs situations a été amélioré.

- Au niveau psychologique : l'adhésion aux coopératives développe la confiance en soi chez les femmes adhérentes.
- Au niveau social via la modification des relations de pouvoir au sein du ménage.

Pour sa part (Benlabbah, 2022) qui vise à mettre l'accent sur les obstacles face à l'autonomisation des femmes au Maroc, l'auteur a dégagé un ensemble d'obstacles qui freinent l'autonomisation des femmes à savoir : la discrimination, l'éducation, l'emprise familiale.

(Benabdeljlil, 2021) a analysé les principaux programmes, politiques publiques et cadre législatif relatifs à l'autonomisation des femmes au Maroc. Selon l'auteur, les politiques publiques ne tiennent pas compte des obstacles rencontrés par les femmes, tels que les responsabilités

domestiques, le manque de services de garde pour les enfants, les problèmes de transport et les stéréotypes culturels.

### **2.2.1 Signification de l'autonomisation**

En effet le concept d'autonomisation est multidimensionnel et il ne peut avoir une définition unique ou le référer à un domaine ou à un auteur spécifique. D'après nos différentes lectures nous retenons que l'autonomisation est le synonyme de la prise du pouvoir. Pour (Charlier & Caubergs, 2007) : l'autonomisation est la capacité d'agir de façon autonome, et qui est appliquée dans plusieurs domaines : la politique, le développement, l'emploi, le social, la santé, l'économie. Et s'adresse surtout aux victimes d'inégalités : genres sociaux, économiques ».

Ce terme est apparu en Angleterre au milieu du XVIIe siècle, sous le nom « empowerment » en anglais qui signifie pouvoir formel ou autorité conférée par une puissance supérieure ; à partir de 1970, le mot commence à être forgé par des militantes féministes impliquées dans des associations locales sud-asiatiques et américaines, le mouvement féministe Décrit pour la première fois un processus qui permettra aux femmes d'être habilitées à agir individuellement et collectivement, et de s'inscrire dans une perspective de changement social.

Au cours des années 1990, le concept d'autonomisation a été intégré dans les vocabulaires internationaux de l'expertise et des politiques publiques, tels que les Nations Unies (ONU), les programmes de politiques publiques (ex. Black Autonomisation en Afrique du Sud). Ainsi, l'autonomisation fonctionne lorsque la capacité des individus et des communautés augmente et quand ils provoquent le changement souhaité. Elle repose sur la capacité à contrôler ou acquérir des ressources, ainsi que sur la capacité des individus à prendre en main leur propre destin (Le Bossé, 2005) , Cette définition met en lumière la corrélation entre l'autonomisation et les défis d'accès aux ressources. Les femmes, en particulier, font face à des obstacles d'accès limité aux ressources, notamment à la terre et au bétail, alors même qu'elles aspirent à passer d'une situation jugée insatisfaisante à une situation jugée plus souhaitable. Un autre aspect crucial est la volonté de changement. Pour (Rappaport, 1987)l'autonomisation est définie comme "le processus par lequel les individus, les organisations et les communautés prennent en main la gestion de leurs propres affaires", Cela repose sur la détermination individuelle et la capacité à exercer un contrôle sur les changements qui les affectent, nécessitant un accès aux ressources, qu'elles soient matérielles ou immatérielles. C'est dans ce contexte que (Ninacs, 1995) propose trois étapes constitutives du processus d'autonomisation : la capacité de choix, la capacité de prendre des décisions basées sur ces choix, et la capacité d'agir en conséquence. Ainsi, ces compétences sont essentielles pour l'autonomisation et favorisent l'accès au pouvoir et aux ressources. Contrairement au paternalisme, fondé sur des principes de charité, d'affection, d'autorité et de respect, l'autonomisation considère les individus comme des acteurs actifs et égaux, et non comme de simples bénéficiaires.

### **2.2.2 Les typologies de l'autoznomisation**

L'autonomisation est un processus à deux volets : individuel et collectif. Cette perspective du pouvoir est une source d'inspiration pour de nombreuses institutions féministes et ONG de développement, qui s'accordent à aborder le processus d'autonomisation identifiant quatre niveaux de pouvoir<sup>1</sup> :

le pouvoir sur	Le pouvoir de	Le pouvoir avec	Le « pouvoir intérieur »
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Représente la capacité d'une personne à forcer les autres à agir contre sa volonté ; un agent a le potentiel d'influencer un résultat même si cela est contraire aux intérêts des autres, c'est-à-dire d'avoir les moyens d'intervention interpersonnelle dans la prise de décisions, par exemple (Batliwala , 1997),</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>–Le pouvoir de : Cette idée se réfère ainsi aux compétences intellectuelles (connaissances et compétences pratiques), ainsi qu'à l'accès et au contrôle des avantages et des moyens de production.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>–Le pouvoir avec : fait appel à la capacité d'un groupe d'individus « solidaire » à induire un changement. C'est Le pouvoir social et politique qui met en lumière le concept de solidarité, démontrant la capacité à s'organiser pour négocier et défendre un objectif commun</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• désigne la capacité de l'individu à proposer des changements et d'influencer sa vie (Charlier &amp; Caubergs, 2007) on parle de la capacité de s'exprimer, de s'interroger et de trouver par ses propres moyens les réponses qui leur permettent de développer chez lui le sentiment et de l'estime de soi</li> </ul>

Source : auteur

### 3 Analyse des facteurs liés à l'autonomisation des femmes

Pour éliminer les disparités entre les genres sur le marché du travail, il est nécessaire d'effectuer de nombreux changements systémiques et fondamentaux tant au niveau local que national

En améliorant l'accès des femmes à l'éducation, aux soins de santé, à l'emploi et aux services financiers, tout en établissant des lois soutenant un environnement favorable à l'exercice complet de leurs droits, les actions suivantes mettent en lumière la contribution de ces indicateurs à l'autonomisation économique des femmes

:

- L'amélioration et le respect des droits des femmes sur la terre et les ressources productives, y compris leurs droits juridiques à une égalité d'accès, de contrôle, de propriété et d'héritage.
- L'amélioration des connaissances économiques et la promotion de l'accès inclusif aux services financiers, tels que le crédit, l'épargne et les assurances.
- La promotion du contrôle des femmes sur leurs biens, leurs ressources et leurs revenus, et encourager que les prises de décisions conjointes au sein du foyer afin de s'attaquer aux normes de genre défavorables.
- Développer le leadership des femmes via les coopératives.

<sup>1</sup> Les quatre formes de pouvoir sont notamment inspirées des documents de Oxall et Baden (1997), Jo Rowlands (1997), ATOL (2002) et Action Aid (2002)

- Renforcer la visibilité et la représentation des femmes en investissant dans les réseaux et les organisations qui leur sont dédiés.

D'une manière générale nous relevons que Les principaux facteurs sous-jacents responsables de l'autonomisation des femmes sont : L'éducation , L'accès à l'emploi et au crédit, La participation à la vie économique , politique et sociale, La lutte contre la violence et la discrimination. Ces facteurs sont interdépendants et se renforcent mutuellement. L'éducation et la formation favorisent l'accès à l'emploi et aux services de crédit, facilitant ainsi l'engagement dans la vie sociale, politique et économique. La lutte contre la violence et la discrimination permet aux femmes de tirer pleinement parti des possibilités offertes par l'éducation, l'emploi et la participation politique.

Il est donc crucial de concevoir des politiques publiques capables de promouvoir l'autonomisation des femmes en favorisant l'égalité des sexes et en garantissant les droits des femmes. L'autonomisation des femmes est un processus progressif qui exige une collaboration active de tous les acteurs de la société. les individus , les entreprises , Les gouvernements et les organisations internationales ont chacun un rôle à jouer dans la promotion de l'autonomisation des femmes et la réalisation de l'égalité des sexes.

#### **4 Contextualisation au Maroc**

La question de l'intégration des femmes dans l'économie solidaire naît du constat que la participation des femmes dans les sphères économiques, sociales ou politiques est marginalisée et méconnue. L'ESS, qui vise à promouvoir l'égalité et le développement durable, est aussi très majoritairement des femmes : En Europe, les femmes représentent 66% des participants au mouvement, au Canada cette proportion atteint 70%, et en Afrique elle s'élève à 80%. Leur contribution est significative pour le développement économique. a l'échelle nationale et internationale et dans la fourniture de services essentiels aux communautés et a leurs territoires en soutenant le dynamisme socio-économiques. Et pour comprendre comment l'ESS a émergé au Maroc, nous avons effectué un inventaire de ces pratiques en se basant sur une recherche documentaire dans le but d'identifier les pratiques existantes se rapprochant du concept de l'ESS au Maroc.

Et pour comprendre comment l'ESS a émergé au Maroc, nous avons effectué un inventaire de ces pratiques en se basant sur une recherche documentaire dans le but d'identifier les pratiques existantes se rapprochant du concept de l'ESS au Maroc.

##### **4.1 Émergence de l'ESS au Maroc**

Dans la société marocaine la nation de solidarité était une pratique sociale qui se réfère au droit musulmans ou au droit coutumier et toutes les relations socioéconomiques étaient sous la forme solidaire : la Touiza, djemaa, Louiza . Que ça soit dans le domaine de l'agriculture, de l'éducation, de l'enseignement ou autres et qui sont devenu actuellement l'un des piliers de l'économie sociale et solidaire.

La notion d'économie sociale a été officiellement établie en 1987 lors d'un colloque dédié à l'identification des activités économiques visant à répondre aux besoins sociaux de la communauté. (Ardour, 2016).

Le contexte dans lequel ce concept a émergé coïncide avec des initiatives et des programmes initiés par le gouvernement qui permettent au pays de se moderniser, en particulier avec des programmes

d'ajustement structurel visant à réduire les déséquilibres internes et externes. Cependant, l'impact positif attendu du programme a été écorné par la marginalisation croissante et les disparités sociales et régionales dues au désengagement du pays et à une plus grande ouverture aux marchés extérieurs.

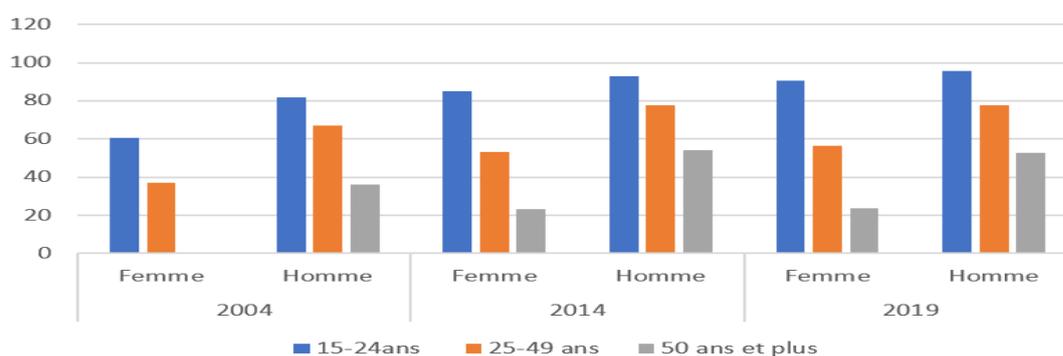
## 4.2 Etat des lieux de la situation des femmes aux Maroc

Selon le HCP, les femmes représentent la moitié de la population totale du Maroc, alors que les femmes ne représentent qu'environ 25 % de la main-d'œuvre, et la plupart des activités entreprises par les femmes sont caractérisées par leur précarité.

Plusieurs ressources ont été mobilisé par les institutions publiques notamment le HCP et le ministère de solidarité pour réaliser des études qui servent par la suite à constituer une base de données sur des problématiques sociales comme l'autonomisation des femmes.

### 4.2.1 Education

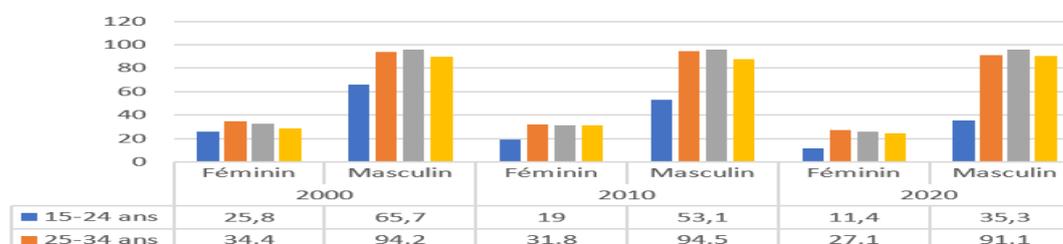
En fait, l'éducation est une condition sin qua non à la réalisation de l'égalité. Dans ce domaine, selon le Rapport mondial sur l'écart entre les sexes 2020 du Forum économique mondial, le Maroc se classe au 143e rang, l'étude a été basé sur les catégories suivantes : « Participation économique et accès aux opportunités », « Niveaux d'éducation » et « Santé et survie ».



**Figure 1 .** Le taux d'alphabétisation des femmes entre 2004 et 2019.

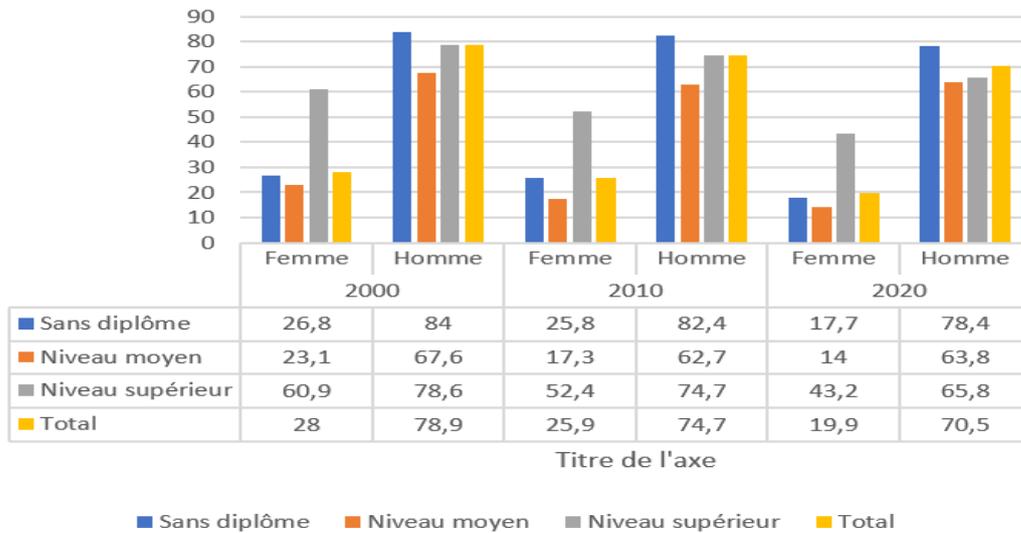
**Source :** haut-commissariat du plan (HCP).

Ainsi le taux de l'alphabétisation des femmes (figure 1) a atteint 53,9% en 2019 contre 39,6% en 2004, alors que chez les hommes ce taux a passé de 74,6% en 2019 contre 65,6 % en 2020.



**Figure 2.** Taux d'activité des femmes selon l'âge.

**Source :** Haut – Commissariat au plan.



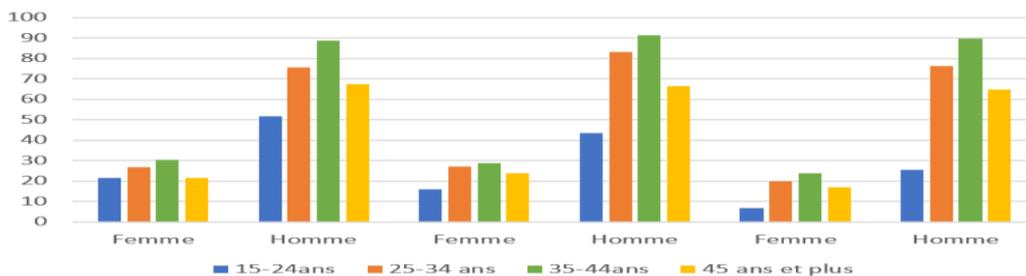
**Figure 3.** Le taux d’activité selon le niveau d’étude.

Source : Haut-Commissariat au plan 2020.

D'après le HCP, en 2020, le taux d'activité des femmes était de seulement 19,9% (figure 2). Parmi elles, 17,7% n'avaient pas de diplôme, contre 78,4% chez les hommes, tandis que 43,2% des femmes titulaires d'un diplôme de niveau supérieur étaient actives, comparativement à 65,8% chez les hommes (figure 3). Les femmes divorcées affichaient un taux d'activité plus élevé (43,7%) que les femmes mariées (17%) ou célibataires (26,2%). En revanche, ce taux était de 11,5% pour les veuves.

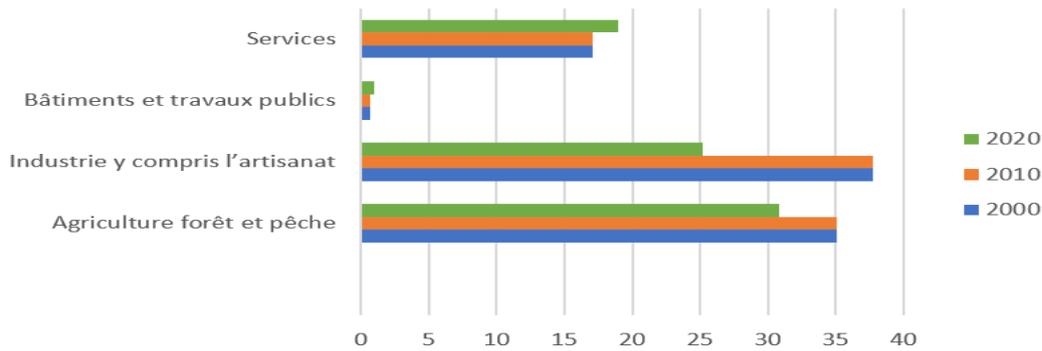
#### 4.2.2 L’emploi

Les femmes marocaines sont défavorisées, voir souvent vulnérabilisées dans les espaces économiques et reste souvent dépendantes. Cette dépendance se traduit de façon visible particulièrement au niveau de l’accessibilité aux ressources et aux pouvoirs (prise de décision, pouvoir économique, choix de mode économique). Ces femmes travaillent en particuliers dans le secteur de l’emploi formel, de l’emploi informel, l’entreprenariat et l’économie solidaire et sociale.



**Figure 4 .** Le taux d’emplois selon l’âge.

Source : Haut-Commissariat au plan 2020.



**Figure 5** .le taux de féminisation de l'emploi selon le secteur d'activité.

**Source :** Haut-Commissariat au plan 2020.

La faible inclusion des femmes marocaines dans le marché du travail traduit leur maigre part quant aux pouvoirs et ressources économiques. Ces femmes sont actives dans le secteur de l'agriculture soit un taux de 44,8%. Il est suivi du secteur des « services » avec une proportion de 40,4%. Elles sont très peu présentes dans « l'industrie » avec uniquement 14,2% de postes d'emploi des femmes (figure 5). Il est intéressant de lire ces chiffres globaux à la lumière des activités occupées. Ces femmes sont majoritairement des ouvrières ou manœuvres agricoles ou dans la pêche. Parmi elles, 14,9% sont des exploitantes agricoles, pêcheuses, forestières ou chasseuses face à un 19,4% qui représente des non agricoles, manutentionnaires des petits métiers. L'artisanat, secteur traditionnel en perpétuelle transformation, compte 12% des artisanes ou ouvrières qualifiées des métiers artisanaux.

### 4.3 Les femmes au cœur de l'ESS

Le Maroc a donné la priorité au développement du secteur de la coopération. Elle vise à établir l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) comme l'un de ses piliers fondamentaux et comme un moteur pour le développement des activités génératrices de revenus et d'emplois, en particulier pour les femmes. (JOUJET, 2021) .



**Figure 6** . Evolution des coopératives de femmes selon le secteur d'activité.

**Source :** L'ODCO.

La première coopérative qui a vu le jour au Maroc était une coopérative de Tissage de tapis aux Oudayas, Rabat en 1949, Il a fallu attendre les années 1980 pour voir La première coopérative de femmes en

agriculture dans des Activités liées principalement à l'élevage, à l'apiculture et à l'élevage de lapins et l'aviculture pour comprendre d'autres secteurs comme le commerce et l'industrie à partir de l'année 2002 (figure 6).

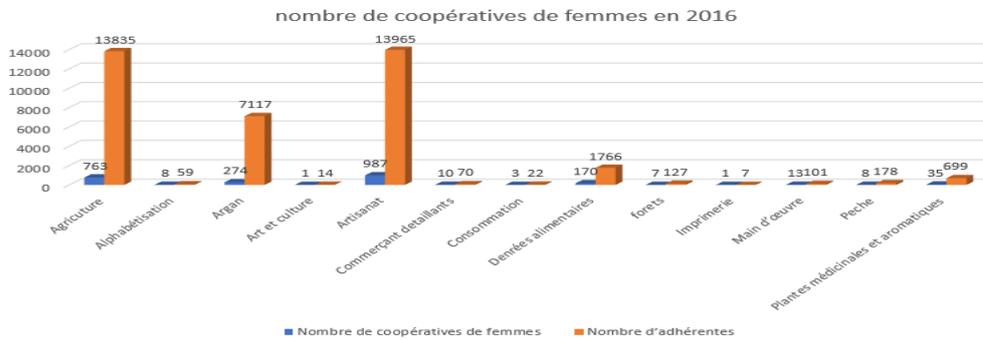


Figure 7 Nombre des coopératives des femmes.

Source : l'ODCO.

Le nombre de coopératives de femmes n'a cessé d'augmenter depuis le lancement de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en 2005. Pour l'année 2020, on dénombre au total 5 068 coopératives de femmes dans divers secteurs d'activité, réparties comme suit par secteur :

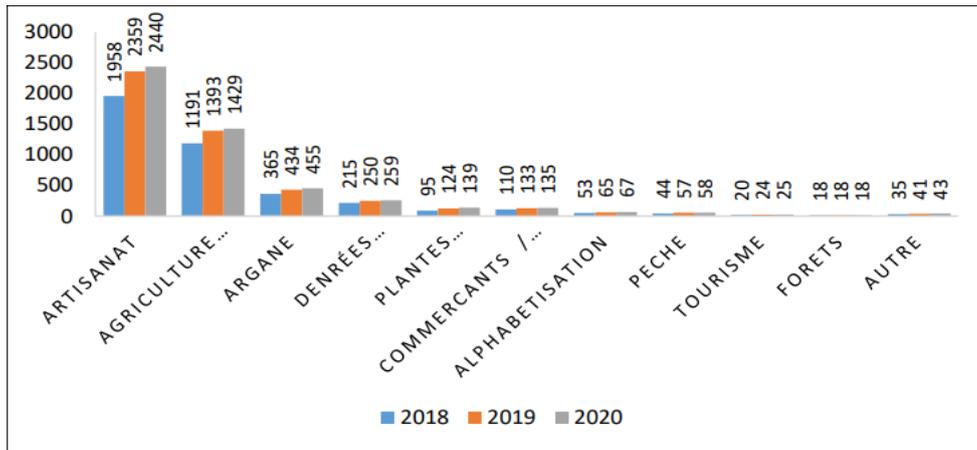


Figure 8 . Nombre de coopératives de femmes selon le secteur d'activité entre 2018 et 2019.

Source : L'ODCO.

Les coopératives de femmes existent dans divers secteurs de l'économie. L'artisanat domine les coopératives des femmes avec 2 440 coopératives et 16 637 membres, suivi du secteur agricole avec 1 429 coopératives et 11 358 membres (figure 8) ; le mouvement coopératif des femmes au Maroc n'a cessé de s'accroître au cours des trois dernières années. En 2020, il y avait 5 068 coopératives de femmes dans divers domaines.

#### 4.4 Les politiques publiques et l'économie sociale et solidaire au Maroc : quelle contribution pour l'autonomisation des femmes ?

Le Maroc a lancé plusieurs programmes qui ont pour but de soutenir l'ESS à savoir la Stratégie nationale 2010-2020 pour le développement de l'économie sociale et solidaire, les associations de micro-crédit, l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH).

#### 4.4.1 La stratégie nationale de L'ESS 2010-2020

Cette stratégie est basée sur les axes suivants : mobiliser les acteurs du secteur, promouvoir les produits de l'économie sociale et soutenir les initiatives locales dans ce domaine, explorer les opportunités commerciales, et créer un environnement juridique, institutionnel et financier favorable :

**Tableau 1 . Les objectifs stratégiques socioéconomiques de la stratégie nationale de L'ESS 2010-2020**

Indicateurs socioéconomiques	Objectifs stratégiques à L'horizon 2020
le taux de pénétration de la coopérative	7,5%
le nombre de salariés des coopératives	175000
Part du PIB dans l'ESS	3,9%

**Source :** bilan de l'Economie Sociale et Solidaire

Malgré les efforts considérables et les progrès significatifs réalisés, les résultats de la stratégie sont encore inférieurs aux attentes, notamment en termes de contribution à l'économie nationale au PIB qui n'a atteint que 2 % en 2019. Et la participation à la création d'emplois ainsi le secteur n'emploie que 5% pendant la même année de la population au lieu 7,5% prévu.

#### 4.4.2 Accompagnement des femmes dans les plans gouvernementaux pour l'égalité

Le Maroc a mis en place le "Plan national global pour l'autonomisation économique des femmes d'ici 2030" - connu sous le nom de "Maroc Attamkine" pour créer des opportunités économiques pour les femmes et pour renforcer leur autonomisation d'ici 2030, et pour réussir ce chantier il fallait impliquer tous les acteurs liés au sujet : agences de développements, régions, secteur privé, départements gouvernementaux, associations, organismes publics, universités, partenaires internationaux techniques et financier.

#### 4.4.3 L'initiative nationale pour le développement humain (INDH)

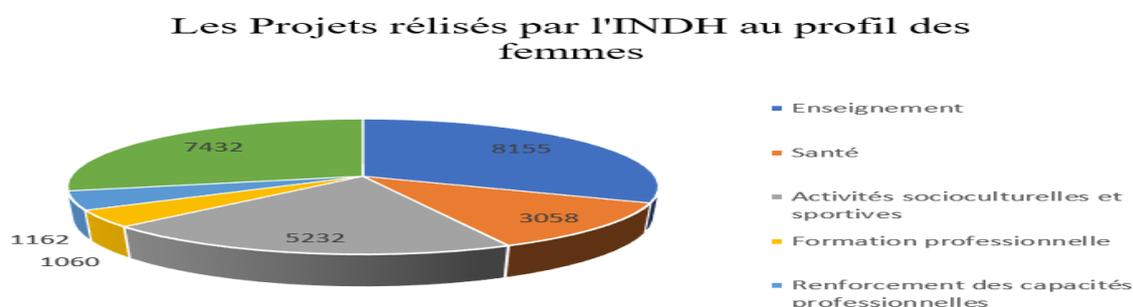
Lancée le 18 mai 2005, l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) est un programme de développement dirigé par le ministère de l'Intérieur et l'Observatoire National du Développement Humain (ONDH).

Ce programme a été mis en œuvre en trois phases.: La première phase de l'INDH, (2005/2010), a pour but de lutter contre l'exclusion sociale, la pauvreté et la précarité. Quant à la deuxième phase, (2011-2015), elle a ciblé plus particulièrement les communes rurales et les quartiers urbains pauvres. La troisième phase (2019-2023) de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) s'appuie sur quatre programmes : l'accompagnement des personnes en situation de précarité, l'amélioration de l'infrastructure et des services de base dans les zones sous-équipées, l'intégration économique des jeunes. Selon le bilan global du PGE 1, les réalisations de l'INDH en faveur des femmes, cumulées entre 2005 et 2014 (dans le cadre du Plan Gouvernemental pour l'Egalité "ICRAM" 2012-2016).

**Tableau 2.**les réalisations de l'INDH au profit des femmes, en cumulé entre 2005 et 2014.

Secteur	Nombre de projet	Nombre de femme/fille bénéficiaire
Enseignement	8155	498000
Santé	3058	319000
Activités socioculturelles et sportives	5232	320000
Formation professionnelle	1060	69000
Renforcement des capacités professionnelles	1162	37800
Activités génératrices de revenus	7432	45713

Source : auteur



**Figure 9.**Les projets réalisés par l'INDH au profil des femmes.

Source : rapport du MSFFDS : Plan gouvernemental pour l'égalité 2012 - 20

#### 4.4.4 Les institutions de micro finance.

Le domaine de la microfinance au Maroc se distingue comme l'un des plus établis et des plus avancés au sein de la région MENA. Le pays se classe au deuxième rang, avec un encours de 763 millions de dollars (soit 7,4 milliards de dirhams marocains) et un total de 905 456 membres à la fin de l'année 2019, juste derrière l'Égypte, qui affiche un encours de 1,4 milliard de dollars avec 3,5 millions de clients. Cette vitalité découle d'un soutien continu des autorités publiques depuis l'établissement du secteur au début des années 1990.

Actuellement, le Maroc compte 13 associations de microfinance (AMC), légalement reconnues comme des associations à but non lucratif, spécialement dédiées aux femmes et aux petits entrepreneurs. Quatre de ces associations (Al Amana, Attawfiq Microfinance, Al Baraka et ARDI) détiennent 97% de la part de marché en termes de portefeuille de crédit et représentent 95% des clients actifs. (LEBBAR, CHAMI, & CHAHID, 2017) ,les programmes de micro-financement à destination les femmes sont devenus une priorité pour les stratégies de genre et de la réduction de la pauvreté impulsées par les organisations donatrices.

La dimension de genre est fortement intégrée dans ce secteur, avec 50% des employés étant des femmes et 48% des bénéficiaires de microcrédits étant également des femmes. Sur un réseau total de 1 620 agences fixes, 40% sont implantées dans des zones rurales, y compris les régions rurales les plus éloignées.

**Tableau 3** .Indicateurs relatifs à l'accès au crédit.

Nombre des AMC	12
Nombre de point d'accès	1770
Nombre d'agences mobiles	122
%communes rurales couvertes par le réseau des AMC	34%
%communes urbaine couvertes par le réseau des AMC	66%

**Source :** Rapport de ministère de l'économie et des finances 2020.

**Tableau 4 .**Nombre de clients actifs selon le genre.

Hommes ayant un microcrédit	52%
Femmes ayant un microcrédit	48%

**Source : Rapport du ministère de l'économie et des finances 2020.**

Les microcrédits ont également ouvert la voie aux bénéficiaires pour accéder à l'achat de logements et aux soins de santé. En plus de ces avantages, La microfinance a offert aux femmes la possibilité de devenir autonomes sur le plan financier en cas de divorce ou de décès de leur mari. Les autorités publiques soutiennent le développement de ce secteur en raison de sa conformité avec les politiques gouvernementales visant à combattre l'exclusion sociale et la pauvreté.

#### **IV Limites et perspectives**

Le Maroc a adopté plusieurs visions stratégiques internationales de développement, dont la plus importante est la vision du millénaire et les objectifs de développement durable des Nations Unies. En revanche plusieurs obstacles freinent l'autonomisation des femmes à savoir :

- **L'accès à l'éducation** qui est l'une des principales problématiques de l'accès des femmes au marché du travail et de leur autonomisation économique. Il ne s'agit pas uniquement d'assurer leur accès à l'éducation de base, mais également de leur permettre d'accéder aux cycles avancés de l'enseignement. Les données indiquent une amélioration de l'accès à l'enseignement primaire, mais l'on observe encore des insuffisances dans l'accès aux cycles de l'enseignement secondaire avec seulement 38% au plan national.
- **Les taux d'activité féminine** demeurent parmi les plus bas au monde. Selon le Policy brief de la DEPF de mars 2022 (Rahmouni, mars 2021), le taux d'activité est passé à 19,9% en 2020 contre 25,9% en 2010, ce qui a eu un impact négatif sur la croissance du PIB par habitant (BOUBA & AZEROUAL, 2022). Selon un rapport publié par l'OCDE Les femmes au Maroc consacrent plus de temps aux soins et au travail domestique non rémunérés, ce qui leur laisse peu de temps pour un travail rémunéré. (OCDE, 2020)
- **La stratégie de l'ESS** a toujours ciblé les communes les plus touchées par la pauvreté en aidant la population la plus pauvre à valoriser les produits de terroir, de l'artisanat, du savoir-faire traditionnel, qui constitue un avantage concurrentiel de l'économie nationale. En revanche Le secteur de l'économie sociale et solidaire n'a contribué qu'à la hauteur de 5,5% de la population active L'action publique de l'État envers le secteur coopératif, qui constitue un acteur majeur de l'économie sociale, a permis au Maroc de créer un environnement propice à l'émergence des coopératives et de stimuler la dynamique entrepreneuriale, cependant seulement 14,5% des coopératives sont des femmes qui travaillent dans secteur traditionnel en tant qu'ouvrière ou manœuvre ces activités génératrices de revenus (AGR) souffrent encore de la commercialisation non maîtrisée et de la faiblesse de sa viabilité économique. Les résultats de ces stratégies adoptées sont encore inférieurs aux attentes, notamment dans la participation à la création d'emplois et, la contribution de l'ESS à l'économie nationale à (seulement 2%), ce qui reste en deçà de l'objectif de 3,9% fixé pour 2020. – Sur le plan de promotion de la femme : Le Ministère

du Tourisme, de l'Artisanat, du Transport Aérien et de l'Economie Sociale s'est déclaré obligé de revoir la stratégie 2010-2020.

- **En ce qui concerne la Micro finance** Le secteur marocain de la microfinance reconnu comme leader au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Ce succès a été largement Attribué en soutien aux autorités publiques marocaines qui ont fourni des services un cadre réglementaire favorable au secteur, et Donateurs étrangers qui soutiennent le développement de l'industrie. Cette forte demande de services financiers stimule la croissance exclus du système bancaire et potentiellement Les activités génératrices de revenus au Maroc sont en forte demande, mais Il faut également noter que certains voient les IMF comme les nouveaux usuriers, profitant de la tentation irrésistible des plus pauvres d'emprunter, constatant que les taux d'intérêt restent élevés et présentés de manière obscure. Ainsi les agriculteurs lourdement endettés qui ont subi des pressions indécentes de la part des agents de crédit sont plus exposé a des tentatives de suicide. Selon une enquête réalisée par le Centre Mohamed VI <sup>2</sup>pour le soutien aux microcrédits en 2011, la plupart des activités financées par les associations de microfinance demeuraient informelles. En outre, il est souligné que 81,5% des microcrédits ont été destinés à des investissements dans des activités professionnelles, dont 72% sont informelles.

## Conclusion

L'économie sociale et solidaire joue un rôle important dans les stratégies locales de développement urbain et rural, le développement communautaire et la revitalisation socio-économique. Elle apparaît dans les stratégies des femmes comme moyen de survie et, de plus en plus, comme outil de politique publique.

Partout dans le monde, les femmes se trouve au cœur des groupes d'économie sociale et solidaire. Et jouent un rôle important en tant que travailleuses, membres, participantes et usagères. Dans certains pays, l'économie sociale et solidaire s'adresse en premier lieu aux groupes pauvres, marginalisés et discriminés ; La vaste majorité des emplois précaires sont occupés par des femmes.

Le Royaume du Maroc a réussi à élaborer des indicateurs nationaux pour assurer le suivi et l'évolution de la femme dans divers domaines, qu'ils soient politiques, économiques, sociaux, culturels ou environnementaux.

En favorisant l'accès aux opportunités économiques par le soutien à l'économie sociale et solidaire, notamment à travers le soutien accordé aux associations et aux coopératives, on peut contrer la vulnérabilité et l'exclusion. De plus, encourager la création de filières d'activités rentables est une autre manière de renforcer cette démarche.

En ce qui concerne l'éducation et la formation, lutter contre l'abandon scolaire, en particulier parmi les filles dans les zones rurales, est crucial. Cela passe par l'établissement de l'enseignement obligatoire, la réduction de l'analphabétisme et l'augmentation du nombre de femmes diplômées de la formation professionnelle. Ces mesures contribuent à créer un environnement durable pour l'autonomisation économique des femmes. Les actions marocaines dans ce domaine consistent à

---

<sup>2</sup> Centre Mohammed VI de soutien à la micro finance solidaire (2012), « Tendances du secteur de la microfinance au Maroc », décembre

renforcer les compétences de vie, professionnelles et financières des femmes, à lever les obstacles à leur inclusion sociale, politique et économique (comme les régimes inégalitaires de droits de propriété et de succession), et à encourager les réseaux et les actions collectives. L'objectif est de renforcer la capacité individuelle et collective des femmes à lutter contre les inégalités et la subordination présentes dans leurs relations, leurs familles et leurs communautés.

A signaler enfin que le Maroc a déployé beaucoup d'effort en matière d'autonomisation des femmes en situation de vulnérabilité, certes un ensemble des acteurs non étatique doivent prendre conscience de leur rôle au renforcement de l'autonomisation des femmes et qui sera la question de notre prochain article.

## BIBLIOGRAPHIE

- [1] S. Lester et A. Helmut, *The emerging nonprofit sector : an overview*, Manchester, 1997.
- [2] J. Defourny et S. Mertens, «Le troisième secteur en Europe : un aperçu des efforts conceptuels et statistiques,» pp. 5-20, 1999.
- [3] J. Defourny et P. Develter, «origine et contours de l'économie sociale au nord et au sud,» pp. 5-20, 1999.
- [4] J.-L. Laville, «Vers une économie sociale et solidaire ?,» *Revue internationale de l'économie sociale*, 2023.
- [5] S. Allemand, «L'économie sociale et solidaire à l'heure de l'entrepreneuriat social,» 2010.
- [6] J. L. Laville, «Théorie de l'entreprise sociale et pluralisme,» 2016.
- [7] L. Salamon, *The State of Nonprofit America*, Washington DC, : Brookings Institution, 2012.
- [8] B. Lévesque et M. Mendell, «Économie sociale et solidaire : ses écosystèmes,» *Revue Interventions économiques*, pp. 1-252, 2016.
- [9] D. Tremblay et D. Thomas, «L'économie sociale et solidaire : une approche générationnelle,» 2023.
- [10] B. Lévesque et M. Mendell, «Économie sociale et solidaire : ses écosystèmes,» *Revue Interventions économiques*, vol. 39, n° 12, 2016.
- [11] B. Bolton et J. Brookings, « Development of a Multifaceted definition of empowerment. Rehabilitation Counseling Bulletin,» vol. 39(4), pp. 256-264, 1996.
- [12] M. Acharya et L. Bennett, *Women and the subsistence sector : economic participation and household decision making in Nepal*. Washington, World Bank : Washington, 1983.
- [13] B. A. Ackerly, «Testing the Tools of Development: Credit Programmes, Loan Involvement, and Women's Empowerment,» pp. 56-68, 1995.
- [14] S. M. Hashemi, R. Schuler et R. Sidney, «Rural Credit Programs and Women's Empowerment in Bangladesh,» *World Development*, vol. 24(4), p. :635—653, 1996.
- [15] L. Mayoux, «Tackling the down side: Social capital, women's empowerment and micro-finance in Cameroon.,» *Development and change*, Vols. 32 sur 32, no.3, pp. 43-464., 2001.
- [16] T. Sridevi, «Empowerment of Women: A Systematic Analysis,» 2005.
- [17] M. Towfiqua et e. all, «Women Empowerment or Autonomy: A Comparative View in Bangladesh Context,» *Bangladesh e-Journal of Sociology*, vol. 8, n° 12, 2011.
- [18] K. Marius, «Genre, travail et empowerment. Un exemple en Inde du,» *HAL*, 2019.

- [19] V. M. Moghadam, « Féminisme, réforme législative et autonomisation des femmes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord : l'articulation entre recherche, militantisme et politique,» *Revue internationale des sciences sociales*, vol. 191, n° %11, pp. 13-20, 2007.
- [20] A. Al-Lamky, «Feminizing leadership in Arab societies: the perspectives of Omani female leaders,» vol. 22, n° %11, 2007.
- [21] T. Varghese, «Women Empowerment in Oman: A study based on Women Empowerment Index,» p. 40, 2011.
- [22] A. Ahnach et L. Rachidi, «L'économie sociale et solidaire, un levier de l'empowerment des,» *Moroccan Journal of Entrepreneurship, Innovation and Management (MJEIM)*, vol. 5, n° %12, pp. 4-16, 2020.
- [23] H. Erguibi et A. Sadik, «Contribution à l'étude d'impact des coopératives féminines sur l'accumulation d'un capital social et le degré d'empowerment des femmes : Cas du réseau de l'Association,» *Revue Internationale du Chercheur*, pp. 1663 - 1679, 2021.
- [24] O. Benlabbah, «Obstacles freinant l'autonomisation des femmes : Contribution au débat sur,» *International Journal of Accounting Finance, Auditing, Management and Economics*, pp. 486-502, 2022.
- [25] N. Benabdeljlil, «L'autonomisation des femmes au Maroc: les politiques publiques en question,» *RSSI*, pp. 1- 43, 2021.
- [26] S. Charlier et L. Caubergs, «L'approche de l'empowerment des femmes : un guide méthodologique,» 2007.
- [27] Y. Le Bossé, «De l'« habilitation » au « pouvoir d'agir » : vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'empowerment,» vol. 16, n° %12, pp. 9-23, 2005.
- [28] J. Rappaport, «Terms of empowerment/exemplars of prevention: Toward a theory for community psychology,» *American Journal of Community Psychology volume*, p. 121–148, 1987.
- [29] W. A. Ninacs, «Empowerment et service social : approches et enjeux,» vol. 44, n° %11, pp. 69-93, 1995.
- [30] S. Batliwala, «EL SIGNIFICADO DEL EMPODERAMIENTO DE LAS MUJERES: NUEVOS CONCEPTOS DESDE LA ACCIÓN,» pp. 187-211, 1997.
- [31] M. ., e. A. Adrdour, «L'émergence d'une économie solidaire au Maroc,» pp. 1-9, 2016.
- [32] I. JOUIET, «L'entreprenariat coopératif au Maroc : Une locomotive de développement,» *Revue Internationale des Sciences de Gestio*, vol. 4, n° %11, pp. 960-973, 2021.
- [33] «le Plan Gouvernemental pour l'Egalité «ICRAM» 2012-2016».
- [34] S. LEBBAR, M. CHAMI et N. CHAHID, «Raising Cost Determinants of Microfinance in Morocco: Evidence from a Multiple Case Study,» *International Journal of Economics & Strategic Management of Business Process*, vol. 10, pp. 31-36, 2017.
- [35] B. Rahmouni, «Autonomisation économique de la femme marocaine au-delà du mode compassionnel,» mars 2021.
- [36] Z. BOUBA et A. AZEROUAL, «Analyse genre de la contribution de l'utilisation de la main d'œuvre à l'amélioration du niveau de vie : Analyse retro et prospective à la lumière des recommandations du Nouveau Modèle de DéveloppementZineb BOUBA,» Rabat, 2022.
- [37] OCDE, *Changer les lois et éliminer les obstacles à l'autonomisation économique des femmes : ÉgypteJordanie, Maroc et Tunisie, Compétitivité et développement du secteur privé*, Paris, 2020.
- [38] S. R. K. Aristide MABALI, «Autonomisation des Femmes et Dépenses Sociales des Ménages dans les États Fragiles : Le Cas du,» *Le Consortium pour la Recherche Economique en Afrique*, Kenya, 2022.

- [39] M. B. Keller et D. Chilila, «Policy and Planning for the Empowerment of Zambia's Women Farmers,» *Revue canadienne d'études du développement*, pp. 75-88, 1991.
- [40] L. M. .. S. a. H. K.Anheier, «The emerging non profit sector : an overview,» *comptemporary sociology*, vol. 27, p. 68, 1998.
- [41] J. D. .. S. Mertns, «Le troisième secteur en europe : Un aperçu des efforts conceptuels et statistiques,» pp. 5-20, 1999.
- [42] J. D. e. S. MERTENS, «LE TROISIÈME SECTEUR EN EUROPE :UN APERÇU DES EFFORTS CONCEPTUELS ET STATISTIQUES,» pp. 5-20, 1999.
- [43] B. Lévesque et M. Petitclerc, «L'économie sociale au Québec à travers les crises structurelles et les grandestransformations,» *Économie et Solidarités*, vol. 39 no 2, pp. 14-37, 2008.
- [44] B. DEBBAGH et F. Z. YOUSFI, «LE MOUVEMENT COOPÉRATIF FÉMININ DANS LE MILIEU RURAL AU MAROC : QUELLE CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT HUMAIN ?,» vol. 5, n° %11, pp. 18-31, 2020.
- [45] J. Defourny et M. Nyssens, *L'approche EMES de l'entreprise sociale dans une perspective comparative*, 2013.
- [46] M. HÉLY, «DE L'ÉCONOMIE SOCIALE « HISTORIQUE »,» *CAIRN*, 2017.
- [47] J. Defourny.
- [48] P. R. Jeremy Rifkin, «La fin du travail,» 1997.